

Workshop International

L'Outil Spatial au Service de la Gestion des Catastrophes et des Situations d'Urgence en Afrique Aspects Techniques, Organisationnels et Juridiques



Rabat (Maroc)

les 10, 11 et 12 novembre 2008

Organisé par

- Le Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace en Langue Française (CRASTE-LF, Rabat, Maroc),
- Le Bureau des Affaires Spatiales de l'ONU à Vienne / Programme UN-SPIDER
- L'Organisation Islamique pour les Sciences, l'Education et la Culture (ISESCO, Rabat, Maroc)
- Le Centre Royal de Télédétection Spatiale (CRTS – Maroc)
- L'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs (EMI – Maroc)

En partenariat avec

- L'Agence Spatiale Algérienne (Algérie)

Présentation

Chaque année, partout dans le monde, surviennent des crises humanitaires majeures dues à des catastrophes naturelles ou industrielles qui viennent interrompre, voire anéantir, des processus de développement en cours, effaçant des années d'efforts. A leur survenance, bien souvent, les moyens de communication traditionnels se trouvent hors d'usage et une phase d'improvisation commence, qui rend difficile l'intervention coordonnée des équipes de secours sur le site sinistré. Aujourd'hui, 85% de la population exposée aux tremblements de terre, aux cyclones tropicaux, aux inondations et à la sécheresse vit dans des pays qui connaissent un taux de développement humain faible ou moyen.

Outre la gestion des catastrophes au moment de leur survenance et des conséquences humanitaires qui en découlent, la communauté mondiale doit faire face à un défi de taille : comment est-il possible de mieux anticiper – et donc de gérer et de réduire – le risque de catastrophe en intégrant le risque potentiel dans la planification et dans les politiques adoptées ?

La *Stratégie Internationale de Prévention de Catastrophes* qui a pour mission de réduire les pertes dues aux catastrophes et de renforcer la résistance des collectivités et des nations face aux catastrophes facilite la mise en application du *Cadre d'action de Hyogo* par le biais d'une sensibilisation accrue à l'importance de la prévention des catastrophes en tant que composante essentielle du développement durable. Si les aléas naturels restent difficiles à maîtriser, il est en effet possible d'agir en amont et de réduire la vulnérabilité. Quel que soit le type de catastrophes naturelles envisagé, nombre de vies, de ressources matérielles et d'infrastructures peuvent être épargnées par une politique de prévention efficace.

Le Cadre d'Action de Hyogo a identifié les solutions spatiales comme un instrument essentiel de gestion des crises humanitaires et des catastrophes. En effet, les technologies spatiales telles que les satellites d'observation de la Terre et de météorologie, les satellites de télécommunications et les systèmes de navigation et de localisation par satellite, ainsi que leurs applications constituent le mode le plus rapide de collecte d'information, pour mesurer l'extension spatiale, évaluer la situation, organiser les secours. Elles présentent un potentiel considérable et peuvent apporter une contribution importante aux différentes étapes du processus de gestion : connaissance, prévention, prévision des risques, qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique, gestion de crise, analyse post-crise et réhabilitation.

De nombreuses initiatives internationales ont été prises pour à garantir l'accès universel à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques. C'est dans cet esprit qu'une *Charte Internationale Espace et Catastrophes Majeures* initiée par l'ESA et le CNES et à laquelle ont adhéré de nombreuses institutions, est entrée en vigueur en 2000. Son l'objectif est de fournir rapidement, dans les situations de grande détresse, les données issues des moyens spatiaux les plus indiquées pour contribuer à l'anticipation et à la gestion de la crise ainsi qu'à l'organisation des secours ou aux opérations de réhabilitation. Un utilisateur autorisé dispose d'un portail unique pour demander la mobilisation des ressources spatiales et des ressources terriennes connexes des agences membres de la Charte, de manière à obtenir des données et de l'information sur une catastrophe.

D'autres instruments, mécanismes et services existent qui visent à mettre la technologie spatiale au service des autorités de sauvetage dans les cas de catastrophes majeures. On en citera en particulier le *Partenariat pour une stratégie mondiale intégrée d'observation*, le *Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre*, la *Disaster Monitoring Constellation (DMC)*, le *Global Monitoring for Environment and Security (GMES)*, *UNOSAT*,

Mais la question qui se pose est de savoir si ces initiatives et mécanismes sont réellement connus par les acteurs de la gestion des catastrophes dans les pays en développement en général et les pays Africains en particulier et, dans l'affirmative, s'ils leur sont "accessibles" ? L'accessibilité ici se comprend à travers la conjonction d'un certain nombre d'exigences et de conditions pour une utilisation efficace, opérationnelle et coordonnée de ces services :

- une sensibilisation de la communauté des gestionnaires des catastrophes et des décideurs au potentiel des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes et leur mise en relation avec la communauté des technologies spatiales,
- des dispositions institutionnelles et organisationnelles, locales et régionales, visant à mettre en place des interfaces opérationnelles avec ces initiatives et programmes existants,
- un niveau conséquent d'information, de formation et d'expertise, pour une utilisation efficace des solutions spatiales appliquées au domaine des risques naturels et technologiques, à tous les stades de leur gestion.
- L'existence d'une approche intégrée et coordonnée à l'échelle mondiale ciblant les disparités qui existent dans tous les domaines d'application des techniques spatiales en matière de gestion des catastrophes, particulièrement dans la région, en vue de les réduire de façon substantielle.

En réponse à ces préoccupations, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé, dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006, d'établir un programme du système des Nations Unies appelé "*Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence* (UN-SPIDER), pour garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès universel à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes, destiné à appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes, qui serait une voie d'accès aux informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes, servirait de trait d'union entre la communauté de la gestion des catastrophes et la communauté spatiale et faciliterait la création de capacités et le renforcement des institutions, notamment dans les pays en développement.

L'accès à l'information et aux services spatiaux pour la gestion des catastrophes, les utilisations multiples et la diffusion des données spatiales à tous les niveaux d'une crise..., nécessitent un cadre juridique international et national qui définit les responsabilités de chacun des acteurs concernés. Cette implication juridique est d'autant plus importante que la privatisation et la commercialisation occupe une place grandissante dans les activités spatiales. La mise en oeuvre des programmes régionaux ou internationaux et particulièrement pour la gestion des catastrophes nécessite non seulement des dispositions techniques, organisationnelles et institutionnelles mais aussi l'accompagnement par des instruments juridiques garantissant son opérationnalité et son efficacité.

La situation du continent africain, tant du point de vue de sa vulnérabilité face aux catastrophes que de celui de ses capacités à y faire face rend indispensable un effort conséquent d'information et de promotion ces diverses initiatives et autres programmes, et un effort tout aussi conséquent de renforcement de capacités pour une appropriation réelle de ces technologies et leur utilisation adéquate dans le contexte de la gestion des risques et des catastrophes en Afrique.

Objectifs du workshop

Ce workshop intitulé "L'Outil Spatial au Service de la Gestion des Catastrophes et des Situations d'Urgence en Afrique" s'inscrit dans cette perspective. Organisé les 10, 11 et 12 novembre 2008 à Rabat (Maroc) par le Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace en Langue Française (CRASTE-LF) conjointement avec le Bureau des Affaires spatiales de l'ONU à Vienne (UN/OOSA), l'Organisation Islamique pour les Sciences, l'Education et la Culture (ISESCO, Rabat, Maroc), le Centre Royal de Télédétection Spatiale (CRTS – Maroc), l'Agence Spatiale Algérienne (Algérie) et l'Ecole Mohammedia d'Ingénieur (EMI – Maroc), ce workshop vise à atteindre les objectifs suivants :

- **Répertorier** les initiatives et les dispositifs impliquant l'utilisation des informations d'origine spatiale aux fins de gestion des catastrophes existants et les **promouvoir** auprès de la communauté africaine impliquée dans la gestion des catastrophes. Cet objectif inclut panorama des instruments et outils et programmes spatiaux actuellement disponibles et leur adaptation à la surveillance des différents types de risques, un inventaire des programmes et des projets internationaux en cours, leur mode d'action et leurs articulations, les conditions d'accès aux services proposés, ...
- **Identifier** les procédures opérationnelles pour leur mise en œuvre par les organismes en charge de la gestion des catastrophes dans les pays africains avec l'appui de la communauté spatiale,
- **Encourager** l'élaboration et la compilation d'informations sur les risques par pays de la région, par type de catastrophe, et sur les modes d'organisation adoptés pour y faire face, afin de permettre un dosage judicieux et ciblé des efforts susceptibles d'être engagés par les animateurs des initiatives et programmes internationaux en direction des pays africains,
- **Identifier** toutes les ressources disponibles permettant l'acquisition des connaissances et le partage des meilleures pratiques nécessaires à une appréhension des catastrophes à tous les stades de leur gestion (prévention, ...) dans la perspective d'aider à l'élaboration de politiques de gestion des catastrophes du point de vue de l'application des technologies spatiale.
- **Dégager** les éléments d'une **plate-forme de collaboration régionale** et avec les partenaires externes et permettre à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds de mieux comprendre comment soutenir l'effort d'appropriation des technologies spatiales sur le continent africain et leur utilisation dans le cycle de réduction des catastrophes dans une approche équilibrée de subsidiarité et de suppléance.
- **Sensibiliser** les participants aux dispositions juridiques régissant le recours aux données d'origine spatiale ou aux systèmes spatiaux dans le contexte de la gestion des catastrophes.

Organisation et principaux thèmes

Le Workshop sera composé de conférences invitées suivies de tables rondes qui permettront aux participants d'échanger leurs points de vue, de présenter les expériences nationales, d'exposer leurs attentes et d'identifier les éléments d'un programme d'action coordonné, en coopération avec les institutions internationales intéressées et l'appui des bailleurs de fonds. Les participants africains seront invités à exposer brièvement la situation de leur pays en matière de risques ainsi que les modes d'organisation adoptés pour y faire face.

L'atelier sera organisé autour de quatre principaux thèmes :

- Panorama des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes,
- Initiatives régionales et internationales pour la gestion des catastrophes,
- Expériences nationales pour la gestion des catastrophes,
- Aspects juridiques et droit spatial.

Personnes et institutions concernées

Ce workshop s'adresse aux pays africains partageant le français comme langue de travail commune. Il cible les institutions et participants suivants :

- Les décideurs et acteurs nationaux de développement.
- Les acteurs nationaux en charge de la gestion du territoire.
- Les services nationaux en charge de la Protection Civile
- Les Institutions et Agences spécialisées (Agences spatiales, Services en charge des catastrophes naturelles, Centres de Télédétection spatiale,)
- Les Institutions régionales et internationales, Agences de Développement, Bailleurs de fonds, agences multilatérales, ...

Dates et Lieu du Workshop

Ce workshop se déroulera à Rabat l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs (EMI) de Rabat (Maroc), les 10, 11 et 12 novembre 2008.

Support Financier

Les candidatures des participants seront soumises à un Comité de Sélection qui privilégiera les personnes et institutions en charge de la gestion des catastrophes. Des financements sont mis en place pour permettre la participation des représentants des pays d'Afrique. Ils seront dédiés prioritairement aux candidatures qui acceptent de prendre en charge une partie des frais de participation (transport et/ou séjour).

Langue

La langue de travail sera le Français. Des communications techniques pourront être présentées en anglais.

Comité d'organisation

- BILAL Faiq, Organisation Islamique pour les Sciences, l'Education et la Culture (ISESCO, Maroc) fbillal@isesco.org.ma
- BOUAMI Driss, Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, EMI, bouami@emi.ac.ma
- EL HADDANI Driss Centre Royal de Télédétection Spatiale CRTS, Elhaddani@crtsgov.ma
- LAYACHI Amal Centre Royal de Télédétection Spatiale CRTS, layachi@crtsgov.ma
- RIFFI TEMSAMANI Said, Centre Royal de Télédétection Spatiale CRTS, riffi@crtsgov.ma
- STEVENS David, Bureau des Affaires Spatiales de l'ONU à Vienne, UNOOSA, david.stevens@unvienna.org
- TOUZANI Abderrahmane, Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace en Langue Française touzani@emi.ac.ma
- TRACHE Abdelhak, Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace, CRASTE-LF, trache@emi.ac.ma